

## Programme de formation théorique et pratique permis B



### La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie par 2 façons :

- au sein de l'établissement
- à distance, par internet (Code Rousseau)

Au sein de l'établissement, les élèves peuvent venir sur les horaires d'ouverture de la salle code pour s'entraîner à l'examen :

- Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 11h00 (hors vacances scolaires).

Sur ces plages horaires, ce sont des DVD qui sont diffusés.

**De plus, des stages code de 3 jours sont organisés au moins une fois par vacances scolaires (dates et horaires à voir avec le secrétariat ou le site internet).**

La formation théorique porte sur :

- **Dispositions légales en matière de circulation routière**
- **Le conducteur**
- **La route**
- **Les autres usagers de la route**
- **Porter secours**
- **Eléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité**
- **Réglementation générale et divers**
- **Précautions nécessaires en quittant le véhicule**
- **Équipements de sécurité des véhicules**
- **Utilisation du véhicule et respect de l'environnement**

### La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc
- L'auto-évaluation

La formation permis B se base sur le REMC.

## Programme de formation théorique et pratique permis B filière conduite accompagnée(AAC)



### La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie par 2 façons :

- au sein de l'établissement
- à distance, par internet (Code Rousseau)

Au sein de l'établissement, les élèves peuvent venir sur les horaires d'ouverture de la salle code pour s'entraîner à l'examen :

- Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 11h00 (hors vacances scolaires).

Sur ces plages horaires, ce sont des DVD qui sont diffusés.

**De plus, des stages code de 3 jours sont organisés au moins une fois par vacances scolaires (dates et horaires à voir avec le secrétariat ou le site internet).**

La formation théorique porte sur :

- **Dispositions légales en matière de circulation routière**
- **Le conducteur**
- **La route**
- **Les autres usagers de la route**
- **Porter secours**
- **Eléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité**
- **Réglementation générale et divers**
- **Précautions nécessaires en quittant le véhicule**
- **Équipements de sécurité des véhicules**
- **Utilisation du véhicule et respect de l'environnement**

### La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc
- L'auto-évaluation

La fin de formation initiale se termine par un rdv préalable (d'une durée de 2h), et qui a pour but le passage de relai entre le formateur et le futur accompagnateur de l'élève apprenant

Durant la conduite accompagnée, 2 rdv pédagogiques complètent la formation :

- Le 1<sup>er</sup> rdv se compose d'une heure de conduite (individuelle) et de deux heures en salle (collectif)
- Le 2<sup>eme</sup> rdv se compose d'une heure de conduite (individuelle) et de deux heures en salle (collectif)

La formation permis B se base sur le REMC.

## Programme de formation théorique et pratique permis B filière conduite supervisée (CS)



### La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie par 2 façons :

- au sein de l'établissement
- à distance, par internet (Code Rousseau)

Au sein de l'établissement, les élèves peuvent venir sur les horaires d'ouverture de la salle code pour s'entraîner à l'examen :

- Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 11h00 (hors vacances scolaires).

Sur ces plages horaires, ce sont des DVD qui sont diffusés.

**De plus, des stages code de 3 jours sont organisés au moins une fois par vacances scolaires (dates et horaires à voir avec le secrétariat ou le site internet).**

La formation théorique porte sur :

- **Dispositions légales en matière de circulation routière**
- **Le conducteur**
- **La route**
- **Les autres usagers de la route**
- **Porter secours**
- **Eléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité**
- **Réglementation générale et divers**
- **Précautions nécessaires en quittant le véhicule**
- **Équipements de sécurité des véhicules**
- **Utilisation du véhicule et respect de l'environnement**

### La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc
- L'auto-évaluation

Suite à un échec au permis ,ou à la fin de formation initiale, se déroule un rdv préalable (d'une durée de 2h), et qui a pour but le passage de relais entre le formateur et le futur accompagnateur de l'élève apprenant.

La formation permis B se base sur le REMC

## Programme de formation théorique et pratique permis A2 et A1



### La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation est dispensée en distanciel, par internet (EASYWEB)

La formation théorique porte sur :

- la circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers
- les notions diverses
- la mécanique et les équipements
- les équipements de protection - sécurité
- l'environnement
- les premiers secours

### La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

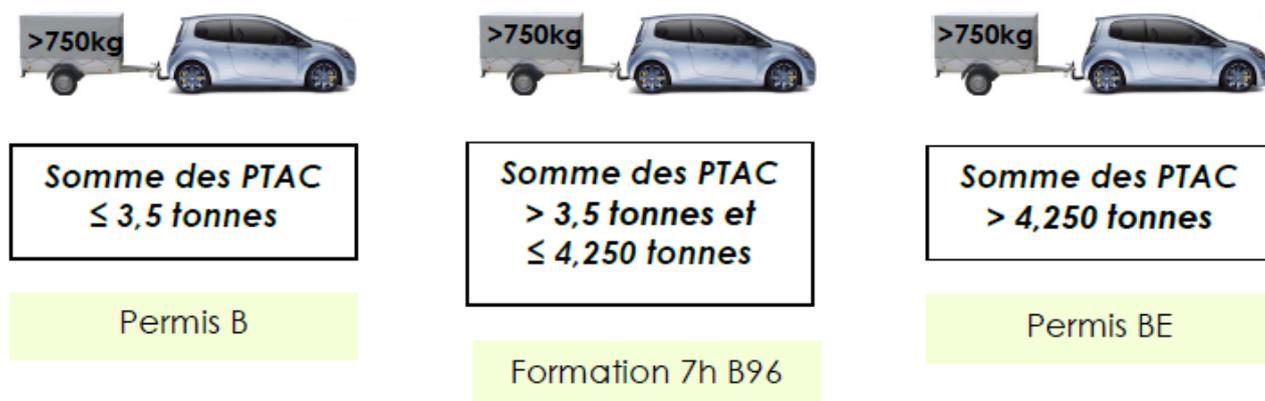
- Maîtriser le maniement du deux-roues motorisés à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc
- L'auto-évaluation

La formation permis A2 et A1 se base sur le REMC.

## Programme de formation BE théorique et pratique



Ce programme de formation s'adresse à toutes les personnes souhaitants obtenir le permis BE qui leur permettra de conduire un ensemble de véhicule de plus de 4,250 tonnes

Avant d'entrer en formation tous les candidats doivent présenter un permis B en cours de validité.

### La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie par 2 façons :

- au sein de l'établissement
- à distance, par internet (Code Rousseau)

Au sein de l'établissement, les élèves peuvent venir sur les horaires d'ouverture de la salle code pour s'entraîner à l'examen :

- Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 11h00 (hors vacances scolaires).

Sur ces plages horaires, ce sont des DVD qui sont diffusés.

**De plus, des stages code de 3 jours sont organisés au moins une fois par vacances scolaires (dates et horaires à voir avec le secrétariat ou le site internet).**

La formation théorique porte sur :

- **Dispositions légales en matière de circulation routière**
- **Le conducteur**
- **La route**
- **Les autres usagers de la route**
- **Porter secours**
- **Éléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité**
- **Réglementation générale et divers**
- **Précautions nécessaires en quittant le véhicule**
- **Équipements de sécurité des véhicules**
- **Utilisation du véhicule et respect de l'environnement**

Dans la formation BE, il existe également une séquence qui alterne théorie et pratique et qui a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble (véhicule + remorque).

Les points de réglementation suivants seront donc vus :

Les poids et masses - Les plaques - Le freinage des remorques - Les rétroviseurs additionnels - Les équipements obligatoires de la remorque - Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble - Signalisation spécifique - Utilisation des voies - Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ.

### **La formation pratique (14 heures)**

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement de l'ensemble véhicule + remorque
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc
- L'auto-évaluation

La formation permis BE se base sur le REMC

## Programme de formation théorique et pratique de 7h. 125 CM3

### La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Pour chacun des thèmes suivants, le formateur insistera sur l'importance :

- Du respect de la règle
- De la prise d'information et de la communication ;
- De la prise de conscience des risques ;
- De l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social...);
- Du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables) ;
- Du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au guidon ;
- D'une conduite économique et respectueuse de l'environnement.



L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- D'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- D'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
  - Conduire sous la pluie
  - Circuler de nuit
  - Anticiper et détecter les dangers
  - De savoir se rendre détectable
- D'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes)
- D'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues
- De connaître les risques concernant l'adhérence : gazoil, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
- De connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

### La formation pratique

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- Découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- Démarrer et s'arrêter ;
- Position de conduite ;
- Équilibre et répartition du poids du corps ;
- Monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- Savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- Appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- Tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant) — importance du regard ;
- Tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule :
  - Avec et sans passager ;
  - En ligne droite et en virage.

Cette partie pratique se fait en circulation et hors agglomération.

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- Rechercher les indices utiles ;
- Adapter sa vitesse aux situations — respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- Choisir la voie de circulation ;
- Se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- Dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration — accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- Négocier un virage

La formation se termine par un bilan avec prise en compte du ressenti de l'élève.

## **Programme de formation théorique et pratique BEA** **vers Boîte manuelle (B78)**



### **La formation théorique**

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Pour chacun des thèmes suivants, le formateur insistera sur l'importance :

- Du respect de la règle
- De la prise d'information et de la communication ;
- De la prise de conscience des risques ;
- De l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social...);
- Du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables) ;
- Du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au volant ;
- D'une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

### **La formation pratique**

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation et adopter les techniques de l'éco conduite.
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc
- L'auto-évaluation

La formation se termine par un bilan avec prise en compte du ressenti de l'élève.

## Programme de formation théorique et pratique passerelle A2 vers A



La formation porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite

des motocyclettes. Elle s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a notamment pour objectifs :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

### **La formation théorique**

Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

### **La formation pratique**

#### **1. Maniabilité hors circulation :**

Durant cette séquence, chaque élève dispose d'une motocyclette. L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2. Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager. Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- Mouvements et positionnements du regard ;
- Mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
- Comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices. Explications et travail sur le freinage ;
- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;
- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
- Explications sur le transfert des masses ;
- Comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

#### **2. Circulation**

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

La formation se termine par un bilan qui comprend :

- Le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- Un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW.

## Programme de formation B96 théorique et pratique



### La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les séquences théorie et pratique s'alternent. Elles ont pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble (véhicule + remorque).

Les points de réglementation suivants seront donc vus :

- Les poids et masses
- Les plaques
- Le freinage des remorques
- Les rétroviseurs additionnels
- Les équipements obligatoires de la remorque
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble
- Signalisation spécifique - Utilisation des voies
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

### La formation pratique

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant.

#### SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION (durée : quatre heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTR), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.
- Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque :
  - feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants ;
  - équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
  - le triangle de présignalisation.
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble : Signalisation spécifique.
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition - arrimage.
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :
  - Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
  - Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.
  - Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.
- Réalisation d'exercices d'attelage-déattelage

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).
- Réalisation d'exercices de maniabilité :
  - Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
  - Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

**SÉQUENCE 2 : CIRCULATION** (durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction ;
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève.

Ce bilan comprend :

- le ressenti de sa prestation par l'élève ;
- dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.



**Somme des PTAC  
≤ 3,5 tonnes**

Permis B



**Somme des PTAC  
> 3,5 tonnes et  
≤ 4,250 tonnes**

Formation 7h B96



**Somme des PTAC  
> 4,250 tonnes**

Permis BE